L'ABEILLE

—DE LA—

NOUVELLE-ORLEANS

Journal Quotidien

—AVEC UNE—

ÉDITION HEBDOMADAIRE

—Paraissant le—

SAMEDI MATIN

—ET—

Renfermant toutes les Matières Publiées pendant la Semaine dans l'Edition Quotidienne.

Edition Hebdomadaire

Un An	$3 00
Six Mois	1 50
Quatre Mois	1 00

On s'abonne à la Semaine avec les Porteurs et le Marchands de Journaux.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales :

Des dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger ;

Un Bulletin Maritime ;

Une liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans ;

Une liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans

Un Bulletin Financier ;

Un Bulletin Commercial ;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer.

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

323 - CHARTRES - 323

L'ÉDITION HEBDOMADAIRE,

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

Bureaux et Ateliers,

323 RUE DE CHARTRES,

Entre Conti et Bienville

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété de valeur améliorée du Deuxième District,

Portant le No municipal 923 rue Salcedo, entre les rues St-Philippe et Dumaine.

American Homestead Company vs Maurice Cragnard.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 70,317—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le premier district de cette ville, le JEUDI 3 septembre 1903 à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir :—

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits voies, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet désigné par le No municipal 413 borné par les rues Salcedo, Lopez, St Philippe et Dumaine, ledit morceau ou portion de terre mesurant quarante et un pieds sept pouces et quatre lignes de face à la rue Salcedo la même mesure dans le fond, sur soixante et onze pieds de profondeur sur la ligne de côté vers la rue St Philippe et soixante treize pieds huit pouces et cinq lignes de profondeur plus ou moins sur la ligne de côté vers la rue Dumaine laquelle dite portion de terre est composée du tout du lot original No 16 et une partie du lot original No 17 contigu au lot No 16, et tendite lots 16 et 17 sont chacun tracés sur un plan fait par L. H. Pilie, ancien voyer de ville, le 17 janvier 1859 et déposé en l'étude de E. Bonny ancien notaire en cette ville, et aussi sur un plan de C. G. de Lisle, architecte, daté le 1er mai 1893.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Henry Chapella avocat pour la plaignante.
1er août—1 7 14 21 28—sept 3

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Troisième District,

Portant les Nos Municipaux 1921 et 1923 rue Annette, entre les rues Prieur et Johnson

The People's Homestead Association vs Mme Desire Harrisson, femme de April Monro et April Monro.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 71,060—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville le JEUDI, 27 août 1903, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir :

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Troisième District de cette ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Annette, Prieur (autrefois Josephine), St Antoine et Johnson (autrefois Célestine) lequel lot est désigné par le No 17, et mesure trente et un pieds onze pouces et sept lignes de face à la rue Annette sur une profondeur de cent vingt huit pieds entre lignes parallèles, le tout d'après un certain devis fait par Geo. de Armas, député voyer de ville, daté le 27 août 1894 et annexé à un acte de vente pardevant Théodore G. Spitzfaden, date le 23 novembre 1898.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Carroll & Carroll, avocats pour la plaignante. 24 juil—24 25 31—août 7 14 21 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un grand ilet de terre de valeur dans le Septième District.

Fidelity and Deposit Company of Maryland vs Octave A. Lagman.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 69 071—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 13 août 1903, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain ilet de terre et améliorations qui s'y trouvent, dans le septième district de cette ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Monroe, Léonidas, Palm et Stroehlitz, désigné comme lot No 575, ledit ilet No 575 mesurant trois cents pieds de face à la rue Monroe sur une profondeur de trois cents pieds.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
P. M. Milner, avocat pour la plaignante.
10 juin—10 17 24 31—août 7 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Sixième District,

Portant le No municipal 204 rue Broadway entre les rues Elizabeth et Ferdinand.

Teutonia Loan and Building Company vs Joshua Parker.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 68 436—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union dans le premier district de cette ville le JEUDI, 27 août 1903 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits voies privilèges servitudes et avantages y appartenant ou dépendant situé dans le Sixième district de cette ville dans cette paroisse communément appelée Greenville et anciennement dans la paroisse Jefferson en cet Etat, ledit lot est désigné par le No 1 de l'ilet No 26 borné par les rues Broadway, Elizabeth et Ferdinand et mesurant trente pieds de face à la rue Broadway sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles conformément à un plan dudit ilet fait par L. Surget sous date du 28 décembre 1844.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
Dart & Kernan avocats pour la plaignante.
24 juin—24 25 31—août 7 14 21 27

VENTES A L'ENCAN.

Paul & Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Choix du Troisième District.

Lots dans le Septième District.

SUCCESSION DE JULES LAPENE.

No 26,797—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A.

PAR PAUL & GURLEY.—Albert Paul, Encanteur—Bureau 727 rue Commune—JEUDI le 3 septembre 1903 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne en vertu d'un ordre de l'Honorable John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de ladite Cour, Division A, maintenant en congé, daté le 27 juillet 1903 dans l'affaire de la succession de Jules Lapène, il sera vendu à l'enchère publique—

1° Quatorze lots de terre dans le troisième district de cette ville dans l'ilet 1793 borné par les rues Abondance, Agriculture, Bourbon et Touro. Dix desdits lots faisant face à la rue Touro, deux à la rue Agriculture et deux à la rue Abondance. Voyez le plan à la Bourse pour renseignements et dimensions.

2° Vingt lots de terre dans le même district dans l'ilet No 1928 borné par les rues Trésor, Bourbon, Abondance et Touro formant presque le tout du dit ilet, excepté deux lots à l'angle des rues Trésor et Touro. Voyez le plan à la Bourse pour renseignements et dimensions.

3° Neuf lots dans le même district, dans l'ilet 1970 borné par les rues Touro, François, Bénédice et Trésor, consistant toute la façade sur la rue Trésor. Voyez le plan à la Bourse pour renseignements et dimensions.

4° Huit lots, dans le même district dans l'ilet 1969, borné par les rues Touro, Trésor, Bourbon et Bénédice, tous faisant face à la rue Trésor. Voyez le plan à la bourse pour renseignements complets.

5° Sept lots dans l'ilet 1715, borné par l'avenue Marigny, les rues Bourbon, Agriculture et Touro faisant face aux rues Bourbon et Agriculture. Voyez le plan à la Bourse pour dimensions complètes.

6° La moitié indivis d'intérêt dans le lot en à dix dans l'ilet 1502, borné par les rues Annette, Hope, Law et St Antoine faisant face aux rues Hope, Annette et St Antoine.

7° Un certain triangle No 1717 borné par l'avenue Marigny, les rues Industrie et St Antoine, mesurant 83 pieds 7 pouces et 5 lignes à la rue St Antoine: 180 pieds à l'avenue Marigny et 170 pieds 7 pouces et 1 ligne à la rue Industrie.

8° Un certain lot dans le Septième District, ilet 308 323, borné par les rues Mobile, Cambronne, Dante et Sycamore, mesurant 31 pieds 6 pouces sur un passage 27 pieds de largeur, courant de la rue Sycamore à la rue Mobile, sur une profondeur de 150 pieds 1 pouce.

9° Une certaine langue de terre dans le septième district, ilet borné par les rues Joliet, Cambronne, Sycamore et Mobile, dans l'ilet 307-324, autrefois ilet 129, et appelée une langue dans 129 mesurant 5 pieds sur la rue Sycamore, la même à la rue Dixième, sur 250 pieds sur une allée ou 650 pieds de profondeur.

Conditions—Comptant. Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Fred. Zengel, notaire. Un dépôt de 10 0/0 requis au moment de l'adjudication.

2 août—2 9 16 23 30—sep 3

ANNONCE JUDICIAIRE

ATTRAYANTE SITUATION

Trois Lots de Valeur

A l'encoignure des rues Audubon et Esther

Près du Parc Audubon.

Succession de Joseph Allen Antrim.

PAR PAUL & GURLEY—Albert Paul, encanteur — Bureau 727 rue Commune—JEUDI, le 27 s. St 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne en vertu d'un ordre de l'Honorable John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Honorable W. B. Sommerville, juge de ladite Cour, Division D, daté le 22 juillet 1903, rendu sur application de la COMMERCIAL TRUST AND SAVINGS BANK, administrateur dans l'affaire de la succession de Joseph Allen Antrim. Dossier No 70 976 de ladite Cour, il sera vendu à l'enchère publique—

Une certaine portion de terre ensemble avec toutes les droits, voies servitudes privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, située dans le sixième district de cette ville dans l'ilet 48 lequel est borné par les rues Audubon, Esther, Walnut et Anne, formant l'encoignure des rues Audubon et Esther, et mesurant quatre vingt dix pieds de face à la rue Audubon sur une profondeur entre lignes parallèles et de façade à la rue Esther de 120 pieds.

Ces lots de choix sont admirablement situés dans une section de choix et se vendront rapidement à proximité du Parc Audubon et des cars électriques, le terrain a beaucoup d'arbres fruitiers et ombrageux, la rue est pavée en gravois et la banquette pavée en briques.

Termes—Un tiers en plus comptant et la balance, s'il y en a, en un crédit de un et deux ans, à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit de ladite vente devant être certifiée par des billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossé portant 8 0/0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garanti par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue avec le pacte de non aliénandi et les clauses usuelles de sécurité, dix pour cent honoraires d'avocats en cas de procès ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance devant être transférée au porteur des billets, et l'acquéreur devant payer au dessus et en plus du montant de son enchère toutes les taxes sur la propriété dues et exigibles dans l'année 1903.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Charles T. Soniat, notaire—un dépôt de 10 1/0 sera exigé au moment de l'adjudication.

Merrick & Lewis, avocats.
26 juil—26—août 2 9 16 23 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence double en bois à deux étages,

Nos 1608-1610 rue Gasquet.

SUCCESSION DE BERNARD BORIE

No 40,126—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division C.

PAR PAUL & GURLEY — Albert Paul, Encanteur, bureau No 727 rue Commune.—MARDI, le 18 août 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne en vertu d'un ordre de l'Honorable John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté le 10 juillet 1903, dans l'affaire et pour le compte de la succession de Bernard Borie, il sera vendu à l'enchère publique

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et dépendances de cela situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Gasquet, Robertson (autrefois avenue Claiborne et Tulane (autrefois rue Commune), désigné par le No 11 sur un devis d'arpentage, fait par Edgar Pilié, voyer, sous la date du 6 juin 1903 et annexé pour référence à l'inventaire pris dans ces procédures par James Siméon, notaire le 22me jour de juin 1903 d'après lequel dit plan le dit lot commence à une distance de soixante trois pieds dix pouces de l'encoignure des rues Gasquet et Robertson et mesurant vingt neuf pieds et sept lignes de face à la rue Gasquet sur une première profondeur de trente huit pieds sur 11 lignes vers la rue Robertson de là sur une ligne oblique trois pieds deux pouces et trois lignes de la une deuxième profondeur de soixante dix neuf pieds deux pouces et quatre lignes, reste vingt pieds de profondeur sur la ligne vers l'avenue Claiborne, trente pieds onze pouces et cinq lignes dans le fond, ensemble avec l'usage d'une allée commune s'ouvrant sur la rue Gasquet et mesurant trois pieds sept pouces et six lignes de largeur sur une profondeur d'environ 38 pieds.

Les bâtisses et améliorations sur ledit lot décrit portant les numéros municipaux 1608 et 1610 rue Gasquet, et consistant en une maison double en bois à deux étages contenant quatre chambres et escalier dans le vestibule de chaque côté et une bâtisse à deux étages pour cuisine dans le fond. Cette propriété est bien située près du marché Claiborne et du centre commercial toujours occupée et rapportant de jolis revenus.

Conditions—Une moitié ou plus comptant et la balance, s'il y en a devant être représentée par un billet ou des billets de l'acquéreur, payable en un et deux ans après date avec huit pour cent d'intérêt de la date jusqu'au paiement lesdits billets devant être garantis par hypothèque et lien de vendeur sur la propriété vendue avec toutes les clauses usuelles et nécessaires de sécurité les taxes de 1903 devant être assumées par l'acquéreur. Frais de vente aux frais de l'acquéreur pardevant James Siméon notaire, un dépôt de 10 0/0 est requis au moment de l'adjudication.

15 juil—18 19 26—août 2 9 16 18

VENTES A L'ENCAN.

Auguste Huard.

ANNONCE JUDICIAIRE

SUCCESSION

—DE—

FLORVILLE FOY.

No 70 093 — Division B — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Vente de la propriété encoignure Conti et Remparts, Nos 1039 1043 rue Conti, et la propriété adjoignante, Nos 1031-1033 rue Conti.

MOI, AUGUSTE HUARD Encanteur dûment nommé en cette ville, en vertu d'un ordre de vente rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée le 20 juillet 1903 signé par l'Honorable John St Paul, juge de la dite Cour, Division C, agissant pour l'Honorable Frederick O. King juge de la dite Cour Division B, maintenant absent en congé, ce qui dit ordre confirme l'ordre de vendre en date du 1er juin 1903 précédemment rendu dans cette affaire vendrai à l'enchère publique le LUNDI 24 août 1903 à midi, à la Salle d'encan de Spear & Moother No 832 rue Perdido, dans le premier district de cette ville les propriétés immeubles suivantes à savoir :—

1° Propriété Nos 1039 1043 rue Conti, encoignure Remparts à savoir : Un certain lot ou portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits et circonstances quelconques y appartenant, situé dans le dixième district de la ville, dans l'ilet No 98 borné par les rues Remparts, Conti, Bourbon et St Louis, lequel dit lot ou portion de terre forme l'encoignure des rues Remparts et Conti, et est désigné par la lettre A, sur le certificat d'arpentage et croquis fait le 14 juin 1903 par D. E. Seghers arpenteur en cette ville et mesure conformément audit croquis, en mesure américaine 52 pieds 6 pouces de face à la rue Conti par 96 pieds 9 pouces et 7 lignes de profondeur et face à ladite rue des Remparts, entre lignes parallèles.

2° Propriété 1031-1033 rue Conti, Avoyelles. Un certain lot ou portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits et circonstances quelconques y appartenant, situé dans le même District et ilet que la propriété ci-dessus premièrement décrite du côté nord-est de la rue Conti, entre les rues Remparts et Bourgogne désigné par la lettre B, sur le certificat d'arpentage et croquis de Seghers arpenteur, et mesurant conformément au susdit croquis, en mesure américaine 36 pieds 1 pouce et 6 lignes de face à ladite rue Conti par 96 pieds 9 pouces et 7 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option des acquéreurs, la balance, s'il y en a, à un crédit d'un an et deux ans en billets des acquéreurs portant intérêt au taux de 7 pour cent par an, de la date de la signature de l'acte de vente jusqu'à parfait paiement garantis par lien et privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue et toutes autres clauses de garantie usuelles contenues dans les actes de vente. Les acquéreurs devront faire assurer les bâtisses sur les propriétés vendues pour leur valeur jusqu'à paiement total des susdits billets, et de transférer et de délivrer les polices d'assurance aux vendeurs ou à tous autres porteurs des susdits billets, et financement de payer 5 pour cent de frais d'avocat en cas de poursuites judiciaires pour le recouvrement du montant des susdits billets ou d'aucune partie du montant des susdits billets. Les acquéreurs en plus de montant de la vente et de l'adjudication devront tenir les primes d'assurance pour les termes non expirés, d'assumer le paiement de toutes les taxes dues et exigibles sur les propriétés vendues pour l'année courante 1903 et de déposer avec l'encanteur au moment de l'adjudication 10 0/0 du montant du prix de leurs enchères respectives.

Les actes de vente devront être passés devant Edgar Grima, notaire public en cette ville aux frais des acquéreurs.

AUG. HUARD,
Encanteur
Bureau 121 rue Carondelet.
Voyez les plans à la salle d'encan.
Carleton Hunt avocat
22 juil—22 26—août 2 9 16 24

Jas. A. Brennan

ANNONCE JUDICIAIRE

Le Cottage Double de Choix et l'Emplacement d'Affaires,

A l'encoignure des rues St Thomas et Erato.

Maintenant occupée et faisant de bonnes affaires.

La Résidence Double à Deux Etages,

1208, 1210 rue St Thomas,

près de la rue Erato

Contenant quatre chambres de chaque côté.

Succession de Mary Elizabeth Killeen.

No 69 863—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.

IL SERA VENDU à l'enchère publique, JEUDI le 13 août 1903 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, par JAMES A. BRENNAN, Encanteur, bureau 634 rue Gravier, en vertu d'un ordre daté et signé par l'Honorable W. B. Sommerville, juge de ladite Division, le 30 juin 1903 dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété ci-après décrite, savoir—

Un certain lot de terre avec les améliorations dans le Troisième district, dans l'ilet borné par les rues Fort, Robertson, Villere et St Ferdinand, désigné par le No 4 sur un plan par J. Schreiber en 15 mars 1837 et mesurant 28 pieds 5 pouces de face à la rue Fort sur 106 pieds 6 pouces de profondeur. Conditions comptant. L'acquéreur devra payer les taxes de 1903 et l'acte de vente pardevant Fred. Zengel, notaire. Dix pour cent de dépôt au moment de la vente.

2 août—2 9 11 13

Succession de Carl Mummel.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 70 765 — Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (si elles en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le premier compte provisoire présenté par Mme H. Kummel, exécutrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Jas J. McLoughlin, avocat. 7 août—7 11 16

VENTES A L'ENCAN

Friedrichs & Redersheimer.

ANNONCE JUDICIAIRE.

La résidence en briques à deux étages bien située, No 2018 rue Prytanée,

Entre les rues Joséphine et St André.

La résidence commode en bois couverte en ardoises, No 1418 rue Bourbon,

Près de la rue Esplanade.

La résidence désirable en briques à deux étages, No 1216 rue de Chartres.

Entre les rues Hôpital et Quartier.

Et le cottage double en bois rémunérateur, Nos 1216 et 1218 rue Bourbon,

Entre les rues Hôpital et Quartier.

A l'enchère publique.

In re Succession de Wm Walker Stille, No 70,634, et dans l'affaire de Benjamin G. Stille et als vs Horace G. Stille et als.

No 70 891 Consolidé du Dosier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER G. G. Friedrichs, encanteur — Bureau No 832 rue Commune, MARDI, le 18 août 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne il sera positivement vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un jugement lu et rendu en Cour ouverte le 2 juillet 1903, et signé en Cour ouverte le 3 juillet 1903 par l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés ci-après décrites à savoir :

Le charmant cottage en bois élevé d'un étage, No 3611 rue Carondelet retiré du trottoir, élevé très haut de terre et contenant de vastes galeries en la façade, sur côté et dans le fond rafraîchies par la brise, bibliothèque, salle à manger, office cuisine, six chambres à coucher, deux chambres à bain et toutes facilités modernes. La maison est élégamment tapissée et décorée. Le terrain est divisé en jardin, pelouses et allées. Les terrains sont tracés en paysage, jardin, pelouse et promenades. Le terrain est décrit comme une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits voies privilèges et servitudes et avantages y appartenant et en dépendant, situé dans le sixième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Carondelet, Foucher, Baronne et Amélie. Ladite portion de terre mesurant quatre vingt dix pieds de face à la rue Carondelet sur une profondeur sur le côté vers la rue Foucher de cent quarante sept pieds neuf pouces, sur cent quarante sept pieds, sept pouces sur la ligne de côté vers la rue Amélie sur une largeur dans le fond de quatre vingt dix pieds le tout plus ou moins.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance devant être représentée par des billets en 1 2 et 3 ans de crédit spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur portant 6 pour cent par an d'intérêt de la date jusqu'au paiement final. 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets. Les améliorations devant être conservées assurées et les polices transférées au porteur des billets et l'acquéreur assumant les taxes d'Etat dues et exigibles en 1903 en plus et au dessus du prix de la vente. L'acte devant contenir toutes les causes usuelles. 10 pour cent comptant du prix de chaque vente seront requis au moment de la vente.

L'acte de vente pardevant Jeff C. Wenck notaire devant contenir toutes les causes usuelles de sécurité aux frais de l'acquéreur.

9 août—9 16 23 30—sept 6 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Au plus haut enchérisseur.

VENTE EN PARTAGE

De propriétés de choix, de commerce et de Placement.

Un magasin à quatre étages, avec façade en granit, No 316 rue Carondelet entre les rues Gravier et Union.

A proximité de la grande amélioration qui se fait dans ce voisinage

Un placement de promesse et de stabilité.

La résidence double substantielle en briques, à deux étages, Nos 743 et 745 rue Julia à l'encoignure N.-E. de la rue Carondelet.

Mary Jane Mackie ignatrice de la mineure Marie, Le Hope Mackie et Matilde Mackie, femme de Reginald Walsh.

Prescription.

No 70 982—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN W. A. Kernaghan encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet — JEUDI le 27 août 1903 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un jugement rendu le 3 juillet 1903 et signé le 22 juillet 1903 par l'Hon. John St Paul, juge de la dite Cour, Division C, agissant pour l'Hon. Fred D. King, juge de la Division B maintenant absent en congé dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés ci-après désignées à savoir :

1 La propriété connue sous le No 316 rue Carondelet dans le premier District de cette ville dans l'ilet bornée par les rues Carondelet, Union, Gravier et St Charles. Le tout désigné par le No 6 sur un plan dressé par Joseph Pilié voyer le 21me jour d'avril 1832 et annexé à un acte passé pardevant Th. B. Strange ancien notaire de cette ville et mesurant 25 pieds de face à la rue Carondelet, la même mesure en largeur dans le fond, par une profondeur de 94 pieds 3 pouces et un quart de pouce sur la ligne de côté du N.-O. et 94 pieds 10 pouces et un quart de pouce sur la ligne de côté du S.-E. Un sur le tout en mesure américaine.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à quatre étages avec une massive façade en granit ici donnant une apparence de permanence qu'aucune autre matière ne possède, en vue des grandes améliorations maintenant en voie d'achèvement dans le voisinage. Cette propriété est un des meilleurs placements qui se puisse trouver. Son bail en vigueur courant jusqu'au 30 septembre 1904.

2 La bâtisse substantielle double en briques à deux étages Nos 743 et 745 rue Julia à l'encoignure N.-E. de la rue Carondelet dans le Premier District de cette Ville, mesurant et bornée par les rues Julia, Carondelet et St Charles, contenant de chaque côté 9 chambres, vestibule, chambre à bain, offices, galeries, citernes, hangar etc. le lot de terre est désigné par la lettre A sur un plan dressé par Julius Koch architecte, une copie ou croquis duquel plan est annexé pour référence à un acte de vente passé pardevant Boissière Rouen notaire le 4 septembre 1846 et mesurant d'après ledit plan 43 pieds 4 pouces et 6 lignes de face à la rue Julia sur 96 pieds de profondeur et façade sur la rue Carondelet et entre lignes parallèles, ensemble avec l'usage d'une allée de quatre pieds de largeur dans le fond en commun avec ledit lot et d'autres. Ledit lot formant l'encoignure des rues Carondelet et Julia, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant. La propriété est en bon état, bien tapissée et est à proximité des marchés, écoles, églises et elle est à quelques minutes de marche du centre des affaires toujours bien louée, et elle est un placement désirable. Sujette au bail au taux de $600 par an courant jusqu'au 30 septembre 1904.

Termes et conditions—Pour le 1/4 d'intérêt de la mineure un tiers en plus comptant et la balance en 1 et 2 ans de crédit à l'option de l'acquéreur, lesdits paiements différés devant être garantis par des billets et devant être représentés par des billets des mêmes pour satisfaire les intérêts des parties portant 6 pour cent d'intérêt par an de la date de l'acte de vente jusqu'au paiement garantis par privilège de vendeur et hypothèque spéciale, l'acquéreur devant assurer les améliorations sur ladite propriété jusqu'au montant de la portion de crédit dudit prix de bail et de transférer les polices d'assurance au porteur des dits billets, l'acte de vente devant contenir les clauses de non aliénation, vente sans évaluation 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour enforcer le paiement et toutes autres causes usuelles dans les actes de vente. Pour les trois quarts d'intérêt des défendeurs dans ladite propriété le même devant être vendu comptant au plus haut enchérisseur. Les acquéreurs devant avoir droit aux loyers antérieurs à l'entrée de passage des actes de vente et le paiement du prix et du comptant et de payer toutes les taxes dues et exigibles en 1903 en plus et au dessus du prix d'adjudication.

Actes de vente pardevant Charles T. Soniat notaire aux frais de l'acquéreur.

R. Howard McCalab, avocat pour la plaignante.

26 juil—26—août 2 9 16 23 27

Succession de Victor Dielenschneider

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 71 225—Division A—Attendu que Joseph Victor Dielenschneider a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Victor Dielenschneider, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — A. Guilbault, avocat.

6 août—6 10 15

VENTES A L'ENCAN.

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le Charmant Cottage-Résidence avec Terrains Spacieux et Embellissements,

No 3611 RUE CARONDELET.

Entre les rues Foucher et Amélie.

Succession de Frank Emmett.

No 70,799—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan encanteur Bureau No 13 rue Carondelet—JEUDI le 10 septembre 1903 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 5 août 1903 de l'Hon. W. H. Sommerville juge de la susdite Cour Division D agissant pour l'Hon. George H. Théard juge de la Division C maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir :

Le charmant cottage en bois élevé d'un étage, No 3611 rue Carondelet retiré du trottoir, élevé très haut de terre et contenant de vastes galeries en la façade, sur côté et dans le fond rafraîchies par la brise, bibliothèque, salle à manger, office cuisine, six chambres à coucher, deux chambres à bain et toutes facilités modernes. La maison est élégamment tapissée et décorée. Le terrain est divisé en jardin, pelouses et allées. Les terrains sont tracés en paysage, jardin, pelouse et promenades. Le terrain est décrit comme une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits voies privilèges et servitudes et avantages y appartenant et en dépendant, situé dans le sixième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Carondelet, Foucher, Baronne et Amélie. Ladite portion de terre mesurant quatre vingt dix pieds de face à la rue Carondelet sur une profondeur sur le côté vers la rue Foucher de cent quarante sept pieds neuf pouces, sur cent quarante sept pieds, sept pouces sur la ligne de côté vers la rue Amélie sur une largeur dans le fond de quatre vingt dix pieds le tout plus ou moins.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance devant être représentée par des billets en 1 2 et 3 ans de crédit spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur portant 6 pour cent par an d'intérêt de la date jusqu'au paiement final. 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets. Les améliorations devant être conservées assurées et les polices transférées au porteur des billets et l'acquéreur assumant les taxes d'Etat dues et exigibles en 1903 en plus et au dessus du prix de la vente. L'acte devant contenir toutes les causes usuelles. 10 pour cent comptant du prix de chaque vente seront requis au moment de la vente.

L'acte de vente pardevant Jeff C. Wenck notaire devant contenir toutes les causes usuelles de sécurité aux frais de l'acquéreur.

9 août—9 16 23 30—sept 6 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Au plus haut enchérisseur.

VENTE EN PARTAGE

De propriétés de choix, de commerce et de Placement.

Un magasin à quatre étages, avec façade en granit, No 316 rue Carondelet entre les rues Gravier et Union.

A proximité de la grande amélioration qui se fait dans ce voisinage

Un placement de promesse et de stabilité.

La résidence double substantielle en briques, à deux étages, Nos 743 et 745 rue Julia à l'encoignure N.-E. de la rue Carondelet.

Mary Jane Mackie ignatrice de la mineure Marie, Le Hope Mackie et Matilde Mackie, femme de Reginald Walsh.

Prescription.

No 70 982—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN W. A. Kernaghan encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet — JEUDI le 27 août 1903 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un jugement rendu le 3 juillet 1903 et signé le 22 juillet 1903 par l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés ci-après décrites à savoir :

1 La propriété connue sous le No 316 rue Carondelet dans le premier District de cette ville dans l'ilet bornée par les rues Carondelet, Union, Gravier et St Charles. Le tout désigné par le No 6 sur un plan dressé par Joseph Pilié voyer le 21me jour d'avril 1832 et annexé à un acte passé pardevant Th. B. Strange ancien notaire de cette ville et mesurant 25 pieds de face à la rue Carondelet, la même mesure en largeur dans le fond, par une profondeur de 94 pieds 3 pouces et un quart de pouce sur la ligne de côté du N.-O. et 94 pieds 10 pouces et un quart de pouce sur la ligne de côté du S.-E. Un sur le tout en mesure américaine.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à quatre étages avec une massive façade en granit ici donnant une apparence de permanence qu'aucune autre matière ne possède, en vue des grandes améliorations maintenant en voie d'achèvement dans le voisinage. Cette propriété est un des meilleurs placements qui se puisse trouver. Son bail en vigueur courant jusqu'au 30 septembre 1904.

2 La bâtisse substantielle double en briques à deux étages Nos 743 et 745 rue Julia à l'encoignure N.-E. de la rue Carondelet dans le Premier District de cette Ville, mesurant et bornée par les rues Julia, Carondelet et St Charles, contenant de chaque côté 9